



## PROFESSIONS PARAMÉDICALES

### PROTÉGEZ VOS REVENUS ET VOTRE FAMILLE EN CAS DE COUP DUR

Savez-vous si votre couverture en prévoyance est suffisante et/ou adaptée à vos besoins? S'il vous arrive quelque chose, votre famille est-elle protégée? Et sinon, avez-vous anticipé votre retraite?

En matière de protection sociale, les professions paramédicales sont soumises à certaines particularités, qui ne vous sont pas toujours favorables. C'est pourquoi, le cabinet **SCRIPTURA PATRIMOINES** vous accompagne en sélectionnant pour vous les meilleures offres, adaptées aux spécificités de votre métier.

#### ZOOM SUR LES PRESTATIONS CARPIMKO LE RÉGIME OBLIGATOIRE DES PARAMÉDICAUX

##### EN CAS D'INCAPACITÉ

La CARPIMKO vous verse une indemnité journalière de 49.72€ à partir du 90 ème jour d'arrêt de travail pendant 1 an maximum.

##### EN CAS D'INVALIDITÉ

###### INVALIDITÉ PARTIELLE :

La CARPIMKO vous verse une rente mensuelle de 753.33€ à compter du 366 ème jour.

###### INVALIDITÉ TOTALE :

La CARPIMKO vous verse une rente mensuelle de 1506.60€ à compter du 366 ème jour d'incapacité et dans les deux cas jusqu'à votre 65 ème anniversaire.

##### EN CAS DE DÉCÈS

La CARPIMKO vous verse un capital décès de 9 040€ à 27 120€ selon votre situation familiale.

##### EN CAS D'ACCIDENT DU TRAVAIL OU DE MALADIE PROFESSIONNELLE

Pour les professions paramédicales, aucun remboursement de frais médicaux en cas d'AT/MP n'est pris en charge par la Sécurité Sociale.

Pour pallier à ce manque de couverture, cette dernière vous propose l'Assurance Volontaire Accident du Travail (AVAT). Toutefois, la cotisation de l'AVAT dépend de votre revenu et peut vite être élevée.

### UNE PROTECTION COMPLÉMENTAIRE SUR-MESURE C'EST AUSSI :



Maintien de vos revenus  
En cas d'arrêt maladie, accident  
ou hospitalisation.



Application d'un barème  
professionnel  
Dès 16 % de taux  
d'invalidité.



Couverture  
En cas de décès.



Couverture de vos frais de  
santé  
En cas d'accident de travail ou  
de maladie professionnelle pour  
21€/mois déductible loi  
Madelin.



Retraite  
Afin de vous constituer une  
rente non négligeable pour  
votre retraite, il est nécessaire  
d'anticiper.  
**Le contrat Madelin vous  
permet de prévoir votre  
retraite avec un avantage  
fiscal non négligeable.**



Prise en charge de vos frais  
professionnels

Pour permettre la pérennité  
de votre cabinet en cas  
d'arrêt, *contrat déductible au  
titre de l'article 39 du code  
des impôts comme une  
charge dans l'intérêt de  
l'entreprise.*

###### Sont pris en charge :

- Les frais de personnel
- Loyers et charges locatives
- Location de matériel et de mobilier
- Prise en charge du remplaçant
  - Primes d'assurances
  - Entretien et réparations
  - Chauffage, eau, gaz etc ...
  - Autres frais fixes

### LES SCRIPTURA PATRIMOINES

- Un conseil personnalisé à taille humaine
- Une équipe à votre écoute
- Un tarif adapté et maîtrisé
- Un accompagnement de A à Z pour les formalités de souscription
- Un suivi régulier pour l'adaptation en temps réel des contrats à vos besoins

Pour une présentation complète de ces offres dédiées aux médicaux et para médicaux, toute l'équipe de **SCRIPTURA PATRIMOINES** se tient à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter.

**SERVICE PRÉVOYANCE-SANTÉ-RETRAITE**  
Tél. : 06.42.52.79.30 ou 01.60.23.14.00

Des offres mutuelles  
déductibles loi  
Madelin pour vous et  
vos familles  
compétitives et  
adaptées à vos  
besoins.